|  |  |  |  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- |
| ***Province*** | ***Législature*** | ***Session*** | ***Type de discours*** | ***Date du discours*** | ***Locuteur*** | ***Fonction du locuteur*** | ***Parti politique*** |
| Québec | 34e | 3e | Discours d’ouverture | 17 mars 1994 | M. Daniel Johnson | Premier ministre | PLQ |

M. le Président, nous procédons aujourd'hui à l'ouverture de ce qui, de toute évidence, sera la dernière session de cette Législature. C'est en cette fête de la Saint-Patrick, à l'occasion de laquelle il y a souvent des changements climatiques, mais que nous remplaçons aujourd'hui par des changements de climat de l'Assemblée nationale.

So, of course, on the St. Patrick's Day, I extend all my warmest wishes to all those who have a drop of Irish blood; and there are many, despite all our family names peppered throughout this Assembly. As I said, on this St. Patrick's Day, with the luck of the Irish that saw us today not with a snowstorm but with an inaugural speech, we open what will be this last session of the 34th Parliament.

Cette session, de toute évidence, ne s'étendra véritablement pas au-delà de la fête nationale. Elle sera donc passablement brève, mais il n'appartient qu'à nous de la rendre productive.

Nous avons, pour les prochains mois, des défis réels, tous, à relever ensemble. Le défi de redonner aux Québécois le goût d'agir et l'occasion de travailler. Nous avons à augmenter le rythme d'activité de notre société. Nous avons, dans les mois qui viennent, à saisir toutes les occasions que la reprise peut nous offrir de construire encore plus rapidement et solidement notre société.

J'ai l'occasion aujourd'hui de décrire l'action que le gouvernement envisage, que votre gouvernement envisage dans ces prochains mois.

De nombreux défis qu'on pourrait qualifier de gigantesques s'offrent à nous. Nous avons toujours ce défi d'améliorer la qualité de nos institutions, de faire en sorte que les services demeurent disponibles, accessibles, d'assurer à toutes les familles québécoises, à tous les Québécois et les Québécoises un niveau de vie incomparable. Mais la grandeur des défis exige de nous que nous déployions des efforts de créativité et d'initiative sans précédent.

Le dynamisme économique que nous souhaitons est le seul gage de la pérennité des services que nous nous sommes donnés au fil des générations. L'éducation, la santé, notre capacité d'assurer notre développement culturel, nos possibilités de respecter notre environnement tout en nous développant sont autant de défis réels que nous ne pouvons relever qu'à la source de notre capacité à nous développer au point de vue économique, cette capacité qui repose en partie sur la capacité du gouvernement d'être attentif aux besoins de tous nos concitoyens et nos concitoyennes. Non seulement cette capacité d'écoute mais surtout cette capacité d'action détermineront nos succès. Nous aurons, dans cette écoute et cette attention à l'action, à concentrer toutes nos énergies vers l'emploi, la création d'emplois, le maintien de l'emploi de même que sur tous les leviers qui peuvent permettre cette création, ce maintien et ce soutien de l'emploi au Québec.

Pourquoi l'emploi? Parce que c'est un signe fondamental du respect que nous avons pour nos concitoyens et concitoyennes, parce que c'est par l'emploi et le travail qu'on a un avenir; c'est par l'emploi et le travail qu'on peut faire des projets, entreprendre, partout au Québec; c'est par l'emploi et le travail qu'on peut fonder un foyer; c'est grâce au travail qu'on peut continuer à bâtir ce patrimoine commun dont nous avons hérité; c'est par le travail que nous pouvons, de nos propres mains, prendre le relais des générations et préparer l'avenir de ceux qui nous suivent; c'est par le travail que nous pouvons tous, individuellement, retrouver la fierté et la dignité.

Mais c'est également, collectivement, notre sécurité que nous assurons par l'emploi, notre sécurité par la cohésion que le travail détermine; notre sécurité par notre capacité de maintenir et d'améliorer nos régimes de services publics et notre qualité de vie. Mais c'est également surtout en donnant de l'espoir, en ouvrant la porte de l'avenir à ces jeunes qui sont dans nos écoles, nos collèges, nos universités et qui ne nous pardonneraient jamais de ne pas leur réserver un meilleur avenir et des perspectives d'emploi. C'est la seule façon de contrer le désespoir que nous aurions à confronter alors que des jeunes pourraient déserter cette société et même en rejeter toutes les obligations et les responsabilités sociales et individuelles. Le gouvernement soutiendra donc tous les groupes qui sont voués à la recherche de l'emploi, qui veulent en créer, qui veulent en maintenir, en sécuriser, qui veulent ajouter de la valeur à l'activité humaine, qui veulent aider et soutenir nos concitoyens qui sont en transition vers l'emploi, qui ont besoin de formation, qui ont besoin d'être intégrés dans la trame du travail au Québec.

Ce souci est universel. On l'a vu à Détroit, il y a quelques jours à peine, alors que les grands pays du monde réitéraient cette volonté d'affronter ce problème du sous-emploi, de le régler d'une façon définitive, solide, crédible, réaliste, non pas par le recours à des gestes hypothétiques, mais véritablement par de l'action ferme et immédiate. Les Québécois et les citoyens attendent de leur gouvernement cette action ferme et réaliste. L'emploi est d'abord ce ciment de la cohésion sociale. Il nous permet de contrer les effets dévastateurs de la pauvreté. Il permet l'enrichissement collectif. Il permet à nos jeunes de donner leur pleine mesure dans notre société. Il permet une meilleure distribution de notre richesse et assure une plus grande justice sociale. C'est donner la chance à tout le monde que de susciter la création et le maintien de l'emploi chez tous nos concitoyens.

C'est d'ailleurs dans ce sens que j'ai fait un appel, en fin de semaine, à tous ces groupes qui se soucient de l'emploi chez leurs concitoyens. Ces syndicats, ces groupes de pression, ces gens voués à une clientèle, ceux qui, dans tous nos milieux, veulent assurer la prise en main de leur avenir par nos concitoyens et concitoyennes auront, je le répète, une oreille attentive et un partenaire actif dans ce gouvernement afin de régler les problèmes que nous connaissons tous.

Nous avons voulu, comme formation politique dont le gouvernement est issu, donner un signal très concret de cette volonté de nous attaquer au problème de l'emploi. Nous avons décidé et nous avons réitéré notre volonté de diminuer le chômage au Québec de 5 % dans les prochaines années.

Comme on le dit dans vos procès-verbaux, M. le Président, à l'Assemblée nationale, «un débat s'ensuivit». Je suis très heureux que nous ayons engagé le débat sur cet objectif, car cet objectif avait précisément pour but de mobiliser les Québécois, de leur faire prendre conscience que ce sont des gestes concrets pour atteindre des objectifs concrets qu'il nous faut comme société et que nous avons déjà réussi à relever des défis de cette ampleur. Nous ne nous sommes pas rendus où nous sommes comme société en nous donnant des objectifs trop bas et peu ambitieux. Au contraire, nous avons même réussi dans les années passées, de 1983 à 1988, à diminuer le taux de chômage du Québec de 4,5 %. Pourquoi ne pas tenter maintenant de faire un peu mieux? Tenter de faire moins, c'est abdiquer; tenter de faire moins, c'est oublier ceux qui ne travaillent pas. Viser moins que 5 %, c'est faire en sorte qu'on ne se soucie plus de ceux qui attendent l'espoir, qui examinent comment leur gouvernement veut susciter cette reprise économique, comment nous voulons nous employer, tous ensemble, à procurer des emplois à nos concitoyens.

Et il y a des stratégies que nous pouvons emprunter. Ce n'est pas une théorie, ce n'est pas une hypothèse, ce n'est pas le résultat d'un grand rêve ou d'un grand soir, c'est d'emprunter des stratégies bien définies qui nous permettront d'atteindre cet objectif. Et nous soumettons aux Québécois une stratégie en cinq points. D'abord, accélérer les moteurs de l'économie; deuxièmement, transformer notre gouvernement; troisièmement, accorder notre appui à des secteurs en émergence qui créeront beaucoup d'emplois dans les années qui viennent; quatrièmement, nous soucier de façon très précise du développement économique des régions par des politiques calquées sur les besoins des régions; et, finalement et surtout, en nous concentrant davantage sur notre main-d’œuvre, sur le capital humain, sur nos ressources humaines au Québec.

D'abord, les moteurs de l'économie. Heureusement, la reprise est à nos portes. Nous en sommes tous extrêmement heureux. Depuis six mois, 66 000 Québécois de plus ont trouvé du travail. Depuis deux mois, près de 40 000 d'entre eux ont trouvé du travail. Les exportations ont augmenté de plus de 20 % par rapport à l'an dernier. Les conditions de taux d'intérêt extrêmement bas et d'une inflation encore plus basse réunissent les conditions d'une reprise, insèrent quelque peu plus de certitude dans les décisions de tous ceux et celles qui, partout au Québec, envisagent l'avenir et veulent prendre des risques, et permettent donc, de façon plus sereine, d'affronter l'avenir.

D'abord, ce premier moteur de la consommation, nous l'avons dit, nous le répétons, c'est la certitude et la prévisibilité des conditions, la confiance en l'avenir, la stabilité qui est un facteur d'augmentation de la consommation. De notre côté, notre projet politique est un facteur de stabilité et de confiance, et c'est notamment de cette façon que nous pouvons, comme gouvernement, relancer la consommation. Nous pouvons également, par des politiques d'ouverture et d'intégration calme, sereine, d'immigrants, faire en sorte que la croissance démographique ne soit pas un rêve, mais une réalité qui, là aussi, permettra la relance de la consommation. Et, troisièmement, nous pouvons envisager dans les années qui viennent, dans la mesure où la reprise accélère, comme nos actions peuvent le permettre, distribuer aux consommateurs et aux contribuables une partie du dividende de cette croissance, afin, là aussi, de relancer la consommation.

Deuxième moteur, celui de l'investissement. Il est évident que, comme gouvernement, comme tous les gouvernements du monde occidental, maintenant, nous privilégions l'investissement par le secteur privé. Mais il est également évident que, là où ces investissements pourraient chanceler, comme ils l'ont fait partout au Canada depuis un an ou deux, le gouvernement a le devoir d'intervenir, afin de maintenir, soutenir et créer l'emploi. Et nous l'avons fait par différentes interventions, et nous aurons encore et toujours à le faire. Heureusement, les intentions d'investissement du secteur privé, à près de 20 % d'augmentation par rapport à l'année précédente, sont encore là un signe d'espoir et de confiance. Ce qui n'a pas empêché, de notre côté, afin de nous arrimer à ces intentions et de les susciter toujours davantage, de mettre de l'avant un plan de relance de l'économie, une quarantaine de mesures de 1 000 000 000 $ pour 47 000 emplois, qui va dans le sens de la reprise, et de la relance et de la confiance du secteur privé dans l'économie québécoise.

De la même façon, nous avons, avec nos partenaires des municipalités et du gouvernement fédéral, assuré la mise en œuvre de travaux d'infrastructures de plus de 1 500 000 000 $ qui affecteront la vie de 20 000 travailleurs québécois. Nous avons, d'ailleurs – pensant, là aussi, à l'avenir – réservé une portion de ces investissements à un Centre d'expertise et de recherche en infrastructures urbaines, afin de toujours mieux rentabiliser ces investissements publics.

C'est en vertu de ce même critère de l'emploi d'abord et avant tout que nous avons récemment décidé d'accélérer les travaux d'infrastructures d'Hydro-Québec. Qu'il s'agisse de Sainte-Marguerite ou de la ligne entre Lévis et le poste des Cantons, des milliers d'emplois – 12 000 – et 1 700 000 000 $ d'investissements sont au crédit des travailleurs québécois.

Le troisième moteur, celui de l'exportation, est également en voie d'accélération. Alors que les frontières partout dans le marché international s'effondrent, alors que nous avons été, comme Québécois, à l'avant-garde de la conclusion des traités de libre-échange avec les États-Unis et avec le Mexique, nous avons, de façon assez ironique, pratiqué le contraire du libre-échange avec nos voisins canadiens. Il est logique maintenant que nous fassions davantage, que nous reconnaissions que le plus gros marché d'exportation des produits québécois est cette entité qu'est le reste du Canada, et qu'en conséquence nous devons construire sur les succès récents des ententes que nous avons conclues avec le Nouveau-Brunswick et avec l'Ontario, afin de pouvoir, dans les semaines qui viennent, conclure avec l'ensemble de nos partenaires canadiens de toutes les provinces un accord qui couvrirait 11 activités différentes, un véritable libre-échange avec nos voisins canadiens.

Se sont ajoutées tout récemment, cette semaine, des annonces du ministre des Affaires internationales, de l'Immigration et des Communautés culturelles, visant à faire en sorte que cette capacité d'exporter qui est la marque de commerce des meilleures entreprises québécoises soit disponible et accessible à nos plus petites entreprises à la recherche de marchés étrangers.

Au-delà de ces moteurs de la création d'emplois et de l'économie, l'État lui-même est un acteur. Nous avons, dans cette obligation d'appuyer l'entreprise québécoise et la création d'emplois, à renouveler la façon dont le gouvernement s'acquitte de ses responsabilités. Le gouvernement est véritablement un partenaire, actif ou passif, de la création d'emplois. Soit qu'il soutienne de façon spécifique des initiatives d'entreprises québécoises, ou alors que, par son poids, par son silence, par son inaction dans d'autres cas, il vienne nuire à l'expansion des entreprises québécoises. Il s'agit donc de voir comment nous intervenons. Il s'agit de voir comment des irritants sont créés lorsque l'entreprise tente d'entreprendre, lorsque les créateurs d'emplois veulent créer des emplois. Qu'il s'agisse des entreprises, qu'il s'agisse de leurs projets, de création d'emplois, de services qui peuvent être rendus ici ou exportés sur d'autres marchés, il faut regarder à chaque fois la participation gouvernementale et évaluer l'aide ou la nuisance que le gouvernement peut représenter par son action ou son inaction.

C'est à ce titre, d'ailleurs, et afin de régler certains de ces problèmes que le gouvernement a demandé à un groupe de travail en matière de législation et de réglementation du revenu, à titre d'exemple, de restaurer l'équité fiscale, de diminuer les coûts pour le contribuable, de faire affaire avec le gouvernement à ce titre, et d'assurer une relation simple, rapide et respectueuse du contribuable à tout instant. De la même façon, nous devons assurer un dialogue constant non seulement comme employeur avec nos employés, mais de l'ensemble du secteur public avec tous ses clients, avec tous les contribuables, avec tous ces bénéficiaires de services gouvernementaux.

Nous avons également à examiner dans cette relation, je dirais, le libre-échange que les secteurs privé et public peuvent pratiquer. Dans de nombreux cas, seul l'État peut assurer des services publics, seul l'État peut redistribuer aux bénéficiaires que sont les contribuables le fruit de leur effort sous la forme des services dont ils ont besoin. Mais, d'autres fois, le secteur privé, par son expertise dans la livraison de certains services, est beaucoup plus efficace que nous pourrions l'être. Il faut, avec un regard neuf et l'esprit ouvert, examiner comment nos ressources peuvent être mieux utilisées en ayant recours, selon les besoins, au secteur privé ou au secteur public, pour assurer les services auxquels nos concitoyens ont droit et pour lesquels ils ont payé. À ce titre, qu'il s'agisse de l'impartition ou de la sous-traitance, nous devons être attentifs aux besoins autant des usagers que des fournisseurs, que des employés. Dans les exercices de privatisation, nous aurons là aussi à continuer ces démarches. Nous devons le faire en évaluant à chaque étape qui, du secteur public ou du secteur privé, peut mieux efficacement assurer la distribution d'un bien ou d'un service en évaluant l'opportunité, à chaque étape, pour le secteur public de maintenir sa présence dans des secteurs commerciaux.

Nous avons également, sous la présidence d'un de nos collègues, le député de Saint-Jean, mis sur pied un comité visant à, très rapidement, ces jours-ci, faire rapport au gouvernement sur les perspectives de déréglementation, de réduction de la paperasse et d'amélioration des rapports, encore une fois, entre le gouvernement et les citoyens.

Et nous avons, au titre des finances publiques, à réitérer notre détermination de respecter nos engagements de faire en sorte qu'il ne soit pas possible pour les générations qui nous suivent d'être alourdies, de voir leurs épaules alourdies du fardeau de l'endettement public. Il est évident que nous devons, afin de respecter ces engagements, faire en sorte que tous ceux qui doivent de l'impôt le paient, que nous avons à plus d'un titre la responsabilité de remettre de l'avant le caractère prioritaire, sinon sacré, des lois qui sont votées ici, à l'Assemblée nationale, que les moyens illégaux empruntés par certains doivent être contrés. Nous l'avons fait pour la contrebande et nous entendons le faire pour les autres mesures d'évasion fiscale que certains citoyens sans scrupules...

...utilisent afin de se soustraire à leurs obligations, non seulement personnelles et individuelles mais collectives.

Comme gouvernement, nous pouvons également et devons soutenir la création d'emplois et le développement de secteurs qui, depuis quelques années, représentent une création d'emplois beaucoup plus réelle, rapide, que certains secteurs traditionnels, qu'il s'agisse du domaine des télécommunications où la très haute valeur ajoutée par cette activité aux emplois traditionnels nous invite à appuyer de façon spécifique les initiatives des entreprises québécoises... Nous l'avons fait depuis de nombreuses années, à hauteur de plus de 120 000 000 $, notamment par les interventions d'Innovatech et du Fonds de développement technologique dans ce qu'il est convenu d'appeler l'autoroute électronique, dans cette façon de nous inscrire, nous aussi, dans les échanges commerciaux internationaux, de nous y inscrire en Nord-Américains et de nous y inscrire en français. C'est autant avec la francophonie qu'avec nos voisins immédiats que nous avons à dresser un plan de bataille réel qui nous permette de participer pleinement à l'éclosion de cette nouvelle forme de création d'emplois, de cette nouvelle forme de communication en Amérique et dans le monde.

Dans le secteur de l'énergie, des nouvelles connaissances dans la protection de l'environnement, dans les façons de régler ou d'approcher les problèmes de conservation d'énergie, nous avons là aussi un rôle à jouer. Et c'est ainsi que nous devrons très prochainement mettre à jour nos connaissances et nos plans de développement, nos façons de faire, nos politiques en matière de planification intégrée des ressources énergétiques. Un document sera déposé à cet effet très prochainement.

Dans toutes les régions du Québec, par ailleurs, le gouvernement a cette responsabilité première d'assurer le développement équilibré de tout le Québec. La clé de la sérénité et de la stabilité de notre société réside dans cette capacité de pouvoir donner à chaque citoyen et chaque citoyenne ce sentiment qu'il fait partie de la grande famille québécoise, où qu'il habite. C'est dans la poursuite de cet objectif que nous avons récemment mis sur pied une politique de développement régional qui vise, par la décentralisation, par la prise en main localement de certaines décisions, à faire en sorte que nos concitoyens et concitoyennes se retrouvent pleinement dans les initiatives gouvernementales, dans les projets régionaux et dans les initiatives locales.

Nous avons, par des structures extrêmement légères mais représentatives, comme les conseils régionaux de développement, mis à la disposition de toutes les régions du Québec plus de 300 000 000 $ des fonds décentralisés de création d'emplois, tout récemment, qui représentent une façon concrète d'appuyer le développement des régions.

Nous aurons très bientôt l'occasion de négocier une nouvelle entente avec le gouvernement fédéral en matière de développement économique régional. À cette occasion, nous pourrons réaffirmer nos priorités et faire en sorte que le développement économique régional bénéficie de l'appui non seulement du gouvernement du Québec, mais également du gouvernement fédéral.

Nous pourrons soumettre très prochainement, également, le plan de développement de la voirie, du réseau routier, jusqu'à l'an 2000: là aussi un facteur important de développement pour l'ensemble des régions du Québec. Mais c'est surtout à l'endroit des Québécois et des Québécoises que nous pouvons agir afin d'assurer le développement économique harmonieux le plus complet et le plus solide possible de l'ensemble du Québec. Ce capital humain, ce fondement même de la qualité de notre société, demande des interventions d'abord au niveau de l'éducation et de tous ces services que nous pouvons rendre à nos jeunes. Notre responsabilité à leur égard est d'abord de leur permettre de s'insérer dans la trame économique du Québec, de pouvoir réaliser tous leurs talents au service non seulement de leurs propres ambitions, mais de celles de tous ceux qui les entourent.

Si la famille a un rôle primordial en créant cette atmosphère dans laquelle l'éducation peut se dérouler, il revient à l'État, qui en a les moyens, d'assurer la formation et l'instruction de nos jeunes. Nous avons déjà mis sur pied et annoncé diverses mesures. Le ministre de l'Éducation, tout récemment, de même que sa prédécesseure, ont pu, à cet égard, annoncer des programmes visant à améliorer la formation des enseignants et des enseignantes, à faire en sorte que, dès 1995, nous pourrions introduire de meilleurs et plus efficaces programmes de français; que nous n'abandonnons pas et n'abandonnerons pas les investissements que nous avons consentis au titre de la réussite éducative; que nous aurons, pour refléter la démographie québécoise et les nouvelles valeurs, à instaurer des commissions scolaires linguistiques, suite au dépôt du rapport Kenniff; que nous nous attaquons, grâce à un groupe de gens reconnus dans leur domaine, à redéfinir le profil d'éducation aux niveaux primaire et secondaire, et que nous aurions toujours intérêt à concentrer notre attention sur la rationalisation et l'harmonisation de la formation professionnelle au secondaire et de la formation technique dans nos collèges, le tout en suscitant des partenariats toujours plus nombreux avec l'entreprise privée, terre d'accueil privilégiée de ces jeunes dans lesquels nous investissons tellement de nos ressources.

Au-delà de l'éducation, et en voyant ce que nous devons faire à plus long terme sur le marché du travail, les activités de formation doivent nous préoccuper au plus haut point. Nous avons déjà mis sur pied une formule efficace qui permet de rejoindre tous ceux et celles qui veulent se préoccuper de formation. La Société québécoise de développement de la main-d'oeuvre, par le contenu qu'elle suggère de ses stages en entreprise, de stages de formation et de toute la participation du secteur privé et de toutes les institutions intéressées à la formation, est un exemple probant de ce que nous pouvons faire comme société en voulant régler de façon réelle, réaliste et rapide les problèmes auxquels nous sommes confrontés.

Par ailleurs, à ce titre, et avec le gouvernement fédéral, nous recherchons, à relativement court terme – je le resignale – des progrès mesurables, car les chômeurs n'ont pas véritablement le temps d'attendre. Nous avons à poursuivre la constitution, d'abord, comme étape préalable, d'un guichet unique afin d'améliorer les services à nos concitoyens. Mais nous visons, comme gouvernement, la maîtrise d'œuvre et continuerons à viser la maîtrise d'œuvre dans ce domaine important afin de faire en sorte que les outils qui sont destinés à ceux qui veulent du travail puissent être exercés et maniés par le gouvernement du Québec, comme il se doit, sur son territoire.

Mais tous nos efforts au titre de l'économie et de la création d'emplois ne prennent véritablement leur sens que lorsque nous voyons qu'il ne s'agit là que de nous donner, comme société, les ressources qui permettent de rencontrer les besoins de nos concitoyens et de nos concitoyennes. Si le travail est, pour chacun et chacune d'entre nous, une valeur – donc, un besoin que nous poursuivons – il n'en reste pas moins que c'est autour de valeurs beaucoup plus larges, beaucoup plus profondes qu'une société se définit, que sa qualité se voit, que sa solidité se constate.

Nous avons, comme gouvernement, cette obligation, ce devoir, cette responsabilité en cette Année internationale de la famille, comme à tous les ans, de nous pencher de façon plus précise sur les besoins de la famille québécoise, et, de façon plus large, sur les besoins de protection sociale de nos concitoyens.

Si nous avons, du point de vue fiscal et financier, réservé et ménagé une augmentation remarquable de notre soutien aux familles avec enfants au Québec depuis cinq ans, triplant le soutien financier disponible, il n'en reste pas moins que c'est encore de ce côté que nos actions doivent s'orienter, que les besoins les plus criants, parce que les bases mêmes du renouvellement de notre société en dépendent, que ces besoins se retrouvent encore auprès de la famille québécoise.

Nous aurons, dans les semaines et les mois qui viennent, à déposer notre politique des services à la petite enfance. Nous entendons, dans les semaines et les mois qui viennent, proposer et adopter des mesures qui permettent de réconcilier les responsabilités familiales et les exigences du marché du travail.

Nous avons l'intention de mettre de l'avant des mesures concrètes qui permettent d'intégrer sur le marché du travail, avec tout le soutien que cela peut requérir, cette mère de famille, ce parent seul avec enfants, qui tente de contribuer de façon pleine et entière à cette double obligation de fonder et de soutenir la vie familiale et d'atteindre l'autonomie financière.

De la même façon, nous réviserons toutes les mesures touchant les services de garde et étendrons à tout le Québec des services de médiation familiale, autant d'initiatives qui font en sorte que la famille québécoise, malgré ses manifestations et son évolution, saura que son gouvernement la soutient dans son développement à travers les défis qui doivent, de façon nouvelle et plus exigeante, être relevés.

De la même façon et, je dirais, au même titre, il nous appartient de diminuer et même de contrer partout où nous pouvons le faire cet accroissement de la violence faite aux jeunes, aux femmes et aux aînés. À travers ce diagnostic qui pourrait nous amener à nous attaquer à des causes, nous ne devons pas risquer d'oublier les victimes. On peut parler et nous devons recourir davantage à la prévention, mais nous devons également nous soucier de ceux qui sont affectés en toute première ligne. À cet égard, nous publierons tout prochainement une politique globale de lutte à la violence conjugale. Nous publierons également les conclusions et agirons rapidement à l'égard du rapport Jasmin sur les jeunes contrevenants. Nous donnerons des suites concrètes aux mesures de prévention de la criminalité, qui impliqueront, suite au rapport qui a été déposé, les municipalités de tout le Québec.

Les ministères de la Justice, de la Sécurité publique, de la Santé et des Services sociaux et de la Condition féminine seront appelés à mieux coordonner et coordonner davantage leurs actions dans ce domaine, qui visent à contrer la violence, dont les Québécois, les Québécoises, jeunes et vieux, sont victimes. Le ministère de la Santé et des Services sociaux et le ministère de la Justice donneront des suites concrètes à leur étude récente sur la violence faite aux femmes. Et nous devons continuer dans toutes nos actions à faire en sorte que l'isolement et l'esseulement des personnes âgées ne contribuent pas davantage à leur exclusion de notre société, et nous devons redoubler d'efforts afin de leur assurer, dans le calme et la sérénité, la présence de ceux qui les entourent.

Au titre des services de santé, nous avons à continuer à améliorer les conditions de santé des Québécois et des Québécoises. Et nous le ferons, et je le réitère, en recourant d'abord à une meilleure efficacité, à une meilleure productivité, à une meilleure organisation de la livraison, de la délivrance de ces soins auprès des clientèles, auprès des bénéficiaires. Et je réitère qu'à mon sens nous pouvons améliorer les conditions de santé des Québécois, nous pouvons maîtriser les coûts de la santé dont tous les gouvernements se soucient à juste titre dans les conditions économiques, financières et budgétaires que nous connaissons, que nous pouvons régler ces problèmes et assurer cet équilibre que nous recherchons bien avant de recourir à la désassurance ou à des tickets modérateurs ou orienteurs.

Je suis convaincu que c'est le souhait de l'ensemble de nos concitoyens, que c'est le souhait de l'ensemble des gestionnaires de la santé, que c'est le souhait de l'ensemble des employés, hommes et femmes, qui assurent les services sociaux et les services de santé de nos concitoyens. Ils savent qu'ils peuvent, à tous les niveaux, faire les efforts, assurer l'ouverture, démontrer la concertation et la collaboration qui permet, à des coûts déjà très élevés, de donner des services toujours de la meilleure qualité, sans mettre en péril de quelque façon que ce soit l'accessibilité ou le coût pour le bénéficiaire de ces services de santé. Nous avons, à ce titre – et c'est ce que nous attendons d'eux et d'elles – des démonstrations; nous attendons des démonstrations et des preuves, qui ne tarderont pas à venir, qu'on peut faire plus avec moins, qu'on peut se concentrer sur les services plutôt que sur les structures et qu'on peut mettre le client, le bénéficiaire, le patient, le malade au centre de nos préoccupations.

À divers titres, d'autres ministères et d'autres activités gouvernementales feront également l'objet de notre attention, ici, à l'Assemblée nationale, ou seront l'objet de nos actions et mesures comme gouvernement. D'abord, dans le monde municipal, nous déposerons bientôt les politiques, les mesures et les orientations au titre des schémas d'aménagement des différentes municipalités du Québec. Nous devons nous assurer que les trames de développement urbain font l'objet, là aussi, d'une meilleure efficacité, d'une meilleure compréhension, donc d'une gestion intégrée des différents éléments qui doivent présider à un développement harmonieux de nos milieux de vie.

De la même façon, le gouvernement entend donner suite tout prochainement aux conclusions du groupe de travail sur Montréal et sa région. Il est également vrai que nous devrons nous attarder au rôle de Québec comme capitale. J'ai toujours su, comme tous ceux qui, comme nous, travaillent dans cette capitale, y passent beaucoup de temps et, dans certains cas, y vivent, qu'il y a ici un potentiel bien au-delà de la mission administrative, en raison du niveau remarquable d'expertise, de formation, d'instruction qu'on y retrouve, et que les différentes avenues de développement peuvent être exploitées, notamment celles qui touchent à l'innovation, comme Innovatech Chaudière-Appalaches en fait foi, notamment au titre de la recherche et du développement, qui explique la troisième place qu'occupe la région de Québec à l'échelle canadienne au titre des activités de recherche et de développement, toutes proportions gardées et compte tenu de sa population. Il y a donc, pour Québec et sa région, des perspectives de développement qui tiennent tout autant à l'action que le gouvernement peut faire valoir pour consolider sa vocation, raffermir sa présence dans le centre même de la région de la capitale, qu'il y en a dans le soutien à des activités d'avenir. De la même façon, avec nos partenaires municipaux, nous pourrons conclure des ententes globales de développement culturel. C'est cette voie, sur de longues périodes, par des plans triennaux, que nous entendons désormais privilégier.

Au titre du soutien à la culture et aux activités culturelles, en raison, je dirais, des facteurs de cohésion, d'intégration, de véhicule de nos traditions, donc de notre identité que ces activités représentent, nous devons et entendons, dans les semaines et les mois qui viennent, concentrer davantage sur l'emploi, la formation, le perfectionnement de tous ceux et celles qui agissent dans les milieux artistique et culturel.

De la même façon, nous avons la responsabilité permanente de faire en sorte que nos concitoyens de langue anglaise, qui ont édifié avec nous le Québec que nous connaissons, sachent que leur présence ici est un actif, sachent que leurs institutions existent et seront protégées, soutenues et maintenues, que leur présence nous permet à tous de mieux comprendre la variété qui nous entoure.

It is a fact that we are also responsible to make sure that, despite their small number, English-speaking Quebeckers, who have built this society with all of us, feel that their institutions are duly protected, that their presence here is an asset and that they are treated as such.

Dans ce même souci de faire une place à tous les Québécois de quelque origine qu'ils soient, notre engagement à l'endroit des communautés culturelles est de faciliter leur intégration dans la société québécoise, dans le plein respect de la diversité que cela représente, mais avec l'engagement mutuel, réciproque, de contribuer ensemble à construire le Québec de demain.

Là aussi, ces Québécois de toutes origines représentent un actif et inscrivent le Québec résolument dans la trame du développement du monde international dans lequel nous sommes maintenant inscrits. Les premières nations, les autochtones sont aussi ces citoyens qui habitent le même territoire que nous. Nous partageons cet espace auquel nous sommes tous attachés, et nous avons la responsabilité, là aussi, d'assurer des relations harmonieuses avec les autochtones, qui sont constituées elles aussi – ces nations, ces bandes – de familles qui ont toutes les mêmes ambitions que les familles québécoises. Le développement de leurs talents, leur intégration dans leur milieu, le développement économique, la sécurité personnelle et les barrières contre la maladie, c'est à ces tâches que nous devons nous employer et regarder au-delà de l'événement, au-delà de l'anecdote, au-delà de la caricature. Il m'apparaît important que, sur ce territoire, nous réalisions que nous avons tous, comme êtres humains, les mêmes ambitions pour nous-mêmes et pour ceux qui nous suivent.

Et quoi de plus commun que cet environnement, ce patrimoine physique, géographique, que nous avons à protéger? Le Québec a souscrit, en 1992, aux conventions sur la diversité biologique et les changements climatiques. Nous sommes partie prenante à ces engagements universels, et nous aurons, afin de le manifester concrètement, à envisager la refonte de toute la réglementation qui vise la disposition et l'élimination des matières dommageables pour l'environnement, afin de moderniser et de rendre plus efficace le cadre qui doit présider à ces traitements importants des matières que le développement moderne nous impose.

Nous aurons également, dans les semaines qui viennent, à mettre de l'avant et mettre en vigueur un plan organisé de développement de la ressource forestière qui devra intégrer les volets de voirie forestière, de l'utilisation des pesticides, de la coupe du bois et du reboisement, de même que de l'accès à ces territoires et de la protection des espèces qu'on y retrouve.

L'agriculture retiendra également notre attention. Les changements profonds que les accords du GATT et les accords de libre-échange ont introduits demandent une attention particulière pour protéger ce facteur de stabilité sociale que représentent la production agricole du Québec et tous ceux qui s'y adonnent. Le ministre de l'Agriculture annoncera bientôt la date des assises sur l'industrie bio-alimentaire, qui tiendra ses assises sous le thème de la conquête des marchés dans le nouveau contexte mondial.

Nous aurons également à déposer et à regarder ensemble la politique de développement durable dans le secteur bio-alimentaire, de même que nous devrons procéder à la révision du régime de fiscalité applicable aux établissements agricoles, compte tenu de la mesure que nous devons prendre des effets de la réforme de la fiscalité municipale.

M. le Président, je viens d'énoncer, dans ses grandes lignes, l'essentiel des intentions du gouvernement à l'occasion de cette reprise de cette troisième session de la Trente-quatrième Législature. Tous mes collègues de l'Assemblée ont des dossiers et des projets auxquels ils tiennent.

M. le Président, je veux vous assurer que le nouveau gouvernement fera preuve, au cours de la session, de rigueur, d'acharnement au travail, d'honnêteté, d'intégrité, tout ce que les citoyens sont en droit de s'attendre de tous ceux qui les représentent à l'Assemblée. S'il y a un fil conducteur dans ce programme, ce fil conducteur, M. le Président, c'est encore, je le répète, l'emploi. Nous voulons que cette société devienne l'une des plus solides du continent nord-américain. Nous voulons que le Québec devienne plus prospère, pour qu'il puisse assurer à tous les membres de la famille québécoise un avenir dans lequel chacun aura des chances de se réaliser. J'ai dit que nous avions besoin d'éducation, de formation, d'innovation, d'excellence pour relever les défis que nous pose un monde en constante évolution.

Je demande à mes compatriotes de regarder autour d'eux ce que les générations précédentes ont bâti, de voir comment ils peuvent être fiers de posséder des richesses dont certains pays ne soupçonnent même par l'existence. J'invite les Québécois et les Québécoises au dépassement, le dépassement qui permet à chacun et à chacune, dans son domaine, de mesurer sa liberté, son indépendance, et qui contribue aussi au dépassement du peuple que nous formons. Nous ne cherchons pas à faire croire à nos compatriotes que nos problèmes émanent d'ailleurs. Nous essayons seulement de les convaincre que les solutions sont chez nous, à notre portée. Nous ne tentons pas de faire croire qu'en dehors de la solidarité, de la mobilisation, de l'effort il existerait une solution miracle qui consisterait à changer radicalement notre statut social, économique et politique. Prétendre autrement, M. le Président, serait leurrer nos concitoyens.

Des Québécois se sont établis en notre sol, au fil des années, et ont formé peu à peu une société distincte, parce qu'elle est majoritairement francophone, mais différente aussi de beaucoup d'autres par sa persévérance dans sa culture et par sa tolérance dans la culture des autres. Cette société possède toutes les caractéristiques fondamentales d'un État moderne, libre, démocratique, et aussi tous les outils pour le demeurer. Ce gouvernement est le seul au Canada et en Amérique du Nord qui soit élu par une majorité francophone et redevable devant elle. Nous sommes aussi, de ce fait, un pilier de la dualité linguistique, qui est une caractéristique fondamentale de la société canadienne. Cet état de fait confère au gouvernement et au premier ministre du Québec la responsabilité d'assurer la pérennité du Québec francophone.

L'histoire a, par ailleurs, amené les Québécois à devenir partenaires d'un ensemble encore plus large, qui est la fédération canadienne. Actuellement, cette fédération reconnaît au gouvernement du Québec l'exercice des principales responsabilités du développement de notre société. On confère, par ailleurs, au gouvernement du Canada, des pouvoirs qui sont, pour la plupart, assez logiquement exercés au niveau de la fédération. De toute évidence, il y a néanmoins, encore, des problèmes importants à régler dans la Constitution canadienne, et on peut prévoir qu'ils seront un jour réglés par la négociation. Un fait demeure: le gouvernement du Québec n'a pas signé cette Constitution après son rapatriement de 1981, car ce qui est arrivé en 1981 était inacceptable et ne devrait jamais se répéter. À l'époque, je m'étais levé dans cette même Chambre pour m'opposer aux modifications aux pouvoirs du Québec. Ma position n'a pas changé. Comme mes prédécesseurs, je n'ai pas l'intention d'apposer ma signature sur un document, la Constitution, et engager ainsi l'avenir de tous les Québécois et Québécoises sans que des modifications n'y soient apportées.

Cependant, l'expérience récente a démontré comment cet exercice pouvait être ardu et complexe. Avec le temps, les différentes raisons pour adapter le cadre constitutionnel à l'évolution du pays ou de ses parties deviendront de plus en plus évidentes pour nos partenaires. Le Québec sera prêt, lorsque le contexte politique canadien y sera propice et ouvert, à procéder à une modernisation de cette loi constitutive. Comme aujourd'hui, la démarche du Québec visera à lui assurer les pleins pouvoirs sur tout ce qui a trait, notamment, au développement de son identité, de sa langue, de sa culture et à la protection de son caractère distinct de même que les moyens d'assumer toutes ses responsabilités.

Aujourd'hui toutefois, les citoyens du Québec comme ceux du Canada estiment que leurs gouvernements doivent s'attaquer avec énergie au défi de l'emploi et à l'assainissement des dépenses publiques plutôt qu'au règlement des différends constitutionnels qu'il sera toujours temps de régler. Cela ne changera rien au fait que le Québec et le Canada se sont développés et ont prospéré dans le cadre constitutionnel actuel. L'exercice de la démocratie et le fondement de nos lois et des gouvernements au Canada sont certes définis par la Constitution, et c'est fondamental, mais le Canada est aussi une union économique et un univers de relations, d'interactions entre citoyens, États, entreprises et organismes de toutes sortes. Et le gouvernement et moi-même nous emploierons à améliorer et à maintenir l'influence du Québec au Canada.

Mais, par son pouvoir de dépenser, le gouvernement fédéral s'est impliqué au fil des ans dans des domaines de la juridiction du Québec. Ces incursions ont introduit des chevauchements, duplications et dédoublements, qui, dans le contexte de l'endettement croissant, aggravent une situation budgétaire dont les principales victimes sont les contribuables de tout le pays. Ces incursions ne sont pas justifiables. Le dossier de la main-d’œuvre en est un cas évident: nos gouvernements se tiraillent pendant que les chômeurs attendent. Le gouvernement fédéral ne peut opposer à la logique économique la résistance de ses fonctionnaires au transfert de programmes vers le Québec. Les manœuvres constitutionnelles n'ont pas réussi à remédier à cette situation.

À défaut, ou en attendant de modifier les dispositions constitutionnelles et jusqu'à ce que cela survienne, nous pouvons immédiatement nous entendre pour faire évoluer les pratiques dans plusieurs domaines. En matière de formation et de développement de la main-d'oeuvre, notamment, il existe un consensus indéniable au Québec sur le chemin à suivre. Avec ses partenaires, le gouvernement du Québec est convaincu qu'il est le mieux outillé pour offrir aux travailleurs un service efficace et productif répondant à ses ambitions économiques.

Dans la perspective de l'offensive pour l'emploi, nous chercherons à améliorer l'efficacité du fonctionnement de l'union économique et de la fédération canadienne. Nous pousserons encore plus loin l'intégration économique avec nos partenaires en faisant tomber une à une les barrières tarifaires, réglementaires ou de toute autre nature. Progressivement, nous éliminerons ainsi, de plus en plus complètement, les entraves à la liberté de circulation des personnes, des biens, des services et des capitaux.

Quoi que l'on fasse, le Québec ne dérivera pas de son contexte historique, géographique et économique. Les voies de l'avenir passent par l'entente avec nos partenaires. La véritable indépendance, celle des citoyens, passe par l'emploi. Dans un monde d'interdépendance où le concept même d'État-Nation a perdu son caractère absolu, le Québec existe et côtoie d'autres États. Le Québec détient déjà la liberté, les pouvoirs et les moyens qui lui donnent une maîtrise sur son avenir et sur son développement.

Le gouvernement continuera d'agir pour un Québec qui sera fort du travail de ses citoyens et de ses citoyennes. Merci.